



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Parcours Biologie Appliquée aux Écosystèmes Exploités (BAEE)

Licence pro Mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
Collège
Sciences et
Technologies
pour l'Energie et
l'Environnement
(STEE)



Langue(s)
d'enseignement
Français



TVA en (%)
20.0

Présentation

Cette licence professionnelle Biologie appliquée aux écosystèmes exploités (BAEE) a pour but de former des naturalistes ayant déjà acquis des bases en biologie et en écologie (niveau L2, BTS ou BUT) aux techniques modernes de diagnostic de l'état des écosystèmes et aux outils décisionnels permettant d'en assurer la protection, la gestion, la promotion, ou l'animation dans le cadre d'un développement durable.

Les diplômés de cette licence, cadres intermédiaires de niveau II, peuvent exercer leur compétences au sein d'une grande variété de structures : organismes nationaux (ONF, OFB, ...), collectivités locales, bureaux d'études, réserves naturelles, conservatoires, observatoires, laboratoires publics ou privés, industries.

**Réunion de rentrée : le
03/09/2026 à 14h, en salle
406 au bâtiment 2 (campus
d'Anglet).**

Objectifs

Cette formation a pour but de former des naturalistes ayant déjà acquis des bases en biologie et en écologie (niveau L2, BTS ou BUT) aux techniques modernes de diagnostic de l'état des écosystèmes et aux outils décisionnels permettant d'en assurer la protection, la gestion, la promotion, ou l'animation dans le cadre d'un développement durable.

Savoir-faire et compétences

À l'issue de leur formation, les diplômés sont capables de :

- Inventorier la faune, la flore, les milieux, le sol, et les habitats d'un écosystème afin de le caractériser,
- Utiliser les logiciels de systèmes géographiques informatisés pour géo-référencer toutes données inventoriées d'un écosystème (répartition d'une espèce, biodiversité, habitats,...),
- Maîtriser les outils statistiques pour l'analyse spatiale et temporelle des populations et des écosystèmes,
- Maîtriser les méthodologies à mettre en œuvre pour diagnostiquer l'état d'un écosystème dans le cadre d'une gestion durable,



- Synthétiser les données de terrain pour les communiquer en interne (rapports techniques, scientifiques) ou au public (expositions, bases de données, ...)
- Utiliser les outils législatifs et réglementaires dans une perspective d'aide à la protection et à la gestion des espaces naturels,
- Élaborer un plan de gestion d'un espace protégé pour en assurer la préservation durable.

Les + de la formation

Du fait de sa situation géographique privilégiée, la licence pro MPGE-BAEE donne accès, dans un rayon de 30 km, à toute une variété d'écosystèmes : zones côtières (rocheuses, dunaires, estuariennes) ; zones humides, lacustres et fluviales ; zones prairiales et forestières ; zones rupestres et montagneuses.

Le souci permanent de l'insertion professionnelle des diplômés a conduit à proposer une formation dans laquelle les intervenants professionnels prennent une part importante aux enseignements (plus de 35%) et à l'évaluation des connaissances. Ils sont également fortement sollicités pour l'accueil des étudiants en milieu professionnel à l'occasion des projets tuteurés et des stages.

Ces intervenants professionnels sont issus du secteur privé (bureaux d'études...), de collectivités et administrations territoriales (syndicats mixtes, communes, communauté d'agglomérations, conseil départemental), d'organismes nationaux ([Office français de la biodiversité](#) | , [Conservatoire du Littoral](#) | , [Conservatoire Botanique National](#) | , de centres et instituts de recherche (CNRS | , INRAE | , Ifremer | , de parcs et réserves nationales, de fédérations de chasse et de pêche, de structures associatives ([Centre permanent d'initiatives pour l'environnement](#) | , (CPIE), [Conservatoires d'espaces naturels](#) | , (CEN), Associations Nature, ...).

Organisation

Organisation

La licence professionnelle MPGE-BAEE comprend 162,5 h de cours théoriques, 189,5 h de travaux dirigés et 128 h de travaux pratiques. Les compétences acquises à l'issue de ces enseignements sont mises en application dans le cadre soit d'un contrat en alternance, soit dans le cadre des projets tutorés (150 h), et du stage professionnel de 16 semaines minimum (en France ou à l'étranger).

Le parcours totalise 60 crédits européens (ECTS) répartis à parts égales en 2 semestres.

Les enseignements se déroulent en continu depuis la rentrée jusqu'à la fin février.

Contrôle des connaissances

- Toutes les unités d'enseignement (UE) sont évaluées en contrôle continu. Les UE stage et projet tuteuré sont sanctionnées par une note de mémoire et de soutenance orale.
- Chaque UE est définitivement acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des éléments qui la composent affectés de leurs coefficients est égale ou supérieure à 10 sur 20.
- Chaque semestre d'études est validé dès lors que chacune des UE qui le composent est acquise, ou par compensation entre les différents UE qui le composent, soit, dès que la moyenne générale du semestre est égale ou supérieure à 10 sur 20.
- Le diplôme de licence est acquis dès lors que chacun des deux semestres est acquis, ou par compensation entre les deux semestres.
- Deux sessions de contrôle continu sont organisées pour chaque UE. En cas de 2ème session, la meilleure des deux sessions est conservée.
- Le côté appliqué est développé par de nombreuses sorties terrain encadrées par les professionnels et par les projets tuteurés à mener de novembre à février (pour les non alternants). Les étudiants peuvent débuter leur stage dès début mars, et le terminer soit fin juin (16 semaines), soit fin août (24 semaines), deux sessions



de soutenances étant organisées (fin juin ou début septembre).

Aménagements particuliers

Étudiant à statut particulier

- Engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- chargés de famille,
- engagés dans plusieurs cursus,
- en situation de handicap,
- sportifs de haut niveau,
- artistes,

des aménagements des études et des contrôles des connaissances sont possibles pour nos [étudiants à statuts particuliers](#)

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage.

Les étudiants non alternants poursuivent un projet tutoré sur les périodes où les alternants sont dans leur entreprise.

Calendrier de l'alternance :

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 16 semaines minimum

Stage à l'étranger : Facultatif

Pour les non alternants :

150h de projet tutoré entre octobre et février

Stage de minimum 16 semaines à partir du mois de mars (le stage doit se terminer au plus tard au mois d'août).

Admission

Conditions d'admission

La licence professionnelle MPGE-BAEE s'adresse à des étudiants, des salariés ou des demandeurs d'emploi justifiant de solides bases en biologie (deux années d'études supérieures) et désireux d'acquérir des compétences dans le domaine de la gestion et du diagnostic écologique des espaces naturels afin d'assurer leur insertion ou leur progression dans le monde professionnel.

Procédure

La phase de demande d'admission se déroule généralement entre mars à mai. Les demandes d'admission sont **exclusivement évaluées sur la base des dossiers** (pas d'entretien oral dans la procédure de sélection).

Consultez les actualités sur le site de la licence pro BAEE pour les dates des journées portes ouvertes et les dates de dépôt des candidatures par le biais de l'application E-candidat, **du 23/03/2026 au 29/05/2026**.

- Pour les candidats à la **formation initiale** (sans interruption d'études), inscrits en L2 de biologie, en 2^{ème} année de BTS ou en 2^{ème} année de BUT : [Demande d'admission](#)
- Pour les candidats à la **formation par alternance** (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), la **formation continue** (salariés ou demandeurs d'emploi) ou à la **VAE** (salariés justifiant d'au moins 3 ans



d'expérience dans la gestion d'espaces naturels),
contacter la [DFTLV](#)

- par téléphone au 05 59 40 78 88
- ou par courriel  accueil.forco@univ-pau.fr
- Pour les candidats étrangers faisant partie de l'UE, se référer aux consignes données par la [direction des relations internationales de l'UPPA](#).
- Pour les candidats étrangers hors UE, monter un dossier Campus France en suivant consignes données par la [direction des relations internationales de l'UPPA](#).

- Leur excellence académique (relevés de notes),
- Des compétences professionnelles déjà acquises dans le domaine de la gestion des espaces naturels (stages déjà réalisés ou planifiés en fin d'année, activités associatives, service civique, CDD), si possible au delà des stages et projets obligatoires dans la formation suivie,
- Un projet professionnel très clair et en totale adéquation avec les objectifs de la formation (à exposer clairement dans la lettre de motivation).

Modalités d'inscription

Une fois admis, il vous faudra procéder à votre inscription.

Droits d'inscription et tarification

Consultez les [montants des droits d'inscription](#).

Pré-requis obligatoires

La Licence Professionnelle MPGE-BAEE s'adresse essentiellement à des étudiants de niveau Bac+2 titulaires de l'un des diplômes suivants:

- Licence (niveau L2) de Sciences de la vie (Biologie) ;
- BUT Génie Biologique ;
- BTSA GPN (Gestion et Protection de la Nature), BTSA GFS (Gestion de la Faune Sauvage), BTSA GF (Gestion Forestière), BTS BTSA GEMEAU (Gestion et maîtrise de l'eau).

Afin de s'assurer que les étudiants de BTS seront en mesure de suivre efficacement notre formation, une note supérieure à 12 et à la moyenne de la promotion est requise dans les enseignements de biologie et écologie mais également en mathématiques et/ou informatique.

Au vu du nombre de dossiers que nous recevons, ne sont classés que des dossiers présentant un caractère exceptionnel par au moins un, et si possible plusieurs, des critères suivants :

Et après

Poursuite d'études

La Licence professionnelle n'est pas destinée à la poursuite d'études. Cependant, les diplômés ayant obtenu d'excellents résultats pourront éventuellement demander une inscription dans un master relevant de la biologie et des sciences de l'environnement. L'étudiant faisant cette démarche ne sera pas inscrit "de droit". Son inscription relèvera de la décision de la commission pédagogique et de validation des acquis.

Enquête au 01/12/2023 (sur la promo 2020/2021)

Taux de poursuite d'études :

- 95% de la promotion a répondu à l'enquête (promotion de 20 étudiants)

Sur ces 95%, 26% ont poursuivi leurs études juste après l'obtention du diplôme.

Passerelles et réorientation

Pour définir votre projet personnalisé de passerelle ou de réorientation, le [SCUIO-IP vous accompagne](#) | 



Insertion professionnelle

Les résultats des enquêtes de suivis d'insertion auprès des promotions (depuis 2006) sont disponibles sur la [page de l'observatoire de l'établissement](#) .

Le diplômé, cadre intermédiaire de niveau II, exerce ses compétences au sein de collectivités locales, réserves naturelles, bureaux d'études, observatoires, conservatoires, laboratoires publics ou privés et industries. Les types d'emploi, dont certains sont référencés par le [portail technique](#)  de l'[office français de la biodiversité \(OFB\)](#)  sont :

- animateur nature ;
- garde nature ou éco-garde ;
- technicien gestionnaire d'espace naturel protégé ;
- chargé d'études ou de mission en biodiversité...

Les diplômés pourront candidater à des postes de techniciens dans la recherche publique (Université, CNRS, INRAE, IFREMER) , se diriger vers l'enseignement technique ou se présenter aux concours administratifs niveau licence.

Taux d'insertion professionnelle, enquête au 01/12/2023 (sur la promo 2020/2021) :

89% des diplômés sont en emploi à 30 mois après l'obtention du diplôme.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Scolarité des Sciences - Anglet

 +33 5 59 57 44 00

 stee_scolarite_anglet@univ-pau.fr

Formation continue et alternance

DFTLV

 +33 5 59 40 78 88

 accueil.dftlv@univ-pau.fr

Handicap

Relais Handicap

 +33 5 59 40 79 00

 handi@univ-pau.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Lycée St Christophe (St Pée sur Nivelle)

 <https://www.lyceesaintchristophe.com/>

Lieu(x)

 Anglet

Campus

 Anglet



En savoir plus

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie
et l'Environnement (STEE)

 <https://www.univ-pau.fr/collegestee>

Infos et actualités de la licence pro BAEE

 <https://biologie-cb.univ-pau.fr>



Programme

Semestre 5

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Pédologie	UE	18h	6h	15h	4 crédits
Géomatique	UE		39h		4 crédits
Systématique évolution des végétaux	UE	23h		16h	4 crédits
Dynamique des populations et des écosystèmes	UE	19,5h	13,5h	6h	4 crédits
Systématique évolution des animaux	UE	16,5h	7,5h	15h	4 crédits
Biostatistique	UE	24h	15h		4 crédits
Biologie expérimentale	UE	12h	11h	16h	4 crédits
Anglais	UE		22,5h		2 crédits

Semestre 6

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Droit et législation	UE		39h		2 crédits
Traitements statistiques des données	UE			19,5h	2 crédits
Biodiversité Bioindication	UE	9h	12h	18h	4 crédits
Diagnostic des milieux et méthodes de suivi	UE	24h	4,5h	10,5h	4 crédits
Gestion écologique	UE	16,5h	10,5h	12h	4 crédits
Projet tuteuré	UE		83h		6 crédits
Stage professionnel	UE		6h		8 crédits